

## Conseil d'établissement

École l'Oiseau Bleu  
 Réunion du 28 octobre 2020 à 18h45  
 Par ZOOM  
 Compte-rendu

Présences :

Parents	Personnel de l'école	Communauté
Martine Labonté-Chartrand Catherine Martel Éliane Perron Ariane Succar Élizabeth Crytes Stéphanie Groulx Jonathan Rozon	Marc Beaudoin-Fortin Anne-Marie LeBlanc Lyne Maurice Stéphanie Robinson Catherine Rolland Alexandrine Potvin Jessika Verville-Renaud Isabelle Blanchard Nathalie Trottier	

Absences :

Constatation du quorum et ouverture de la séance : 18 h 50

1. Adoption de l'ordre du jour ;  
Proposé par madame Anne-Marie Leblanc

**Proposition adoptée à l'unanimité  
 RÉ 28-10-2020/1**

2. Adoption du procès-verbal du 23 septembre 2020 ;  
Proposé par madame Ariane Succar

**Proposition adoptée à l'unanimité  
 RÉ 28-10-2020/2**

3. Parole au public ;  
- Aucun public

### DOSSIER D'APPROBATION

4. Règles de régie interne du conseil d'établissement ;  
Le document a été présenté avec tous les changements qui ont été apportés.  
Proposé par madame Catherine Rolland

**Proposition adoptée à l'unanimité  
 RÉ 28-10-2020/3**

5. Levées de fonds OPP ;

Pas d'activités planifiées présentement.

Madame Martel aimerait faire approuver les levées de fonds suivantes : vente d'articles aux logos de l'Oiseau bleu (bouteille d'eau, coton ouaté, etc.), vente de bulbes ou autre levée de fonds jugée à propos au soutien à l'école.

Les levées de fonds seront soumises de nouveau au conseil d'établissement lorsqu'elles seront plus concrètes.

Madame Rolland demande si les enseignants peuvent être consultés pour le choix des articles promotionnels choisis.

Madame Trottier propose aux enseignants de commencer à réfléchir à des suggestions et à les lui faire parvenir. Elle propose de ne pas choisir trop d'articles promotionnels variés afin de limiter les coûts (y aller en quantité plutôt qu'en diversité).

Madame Rolland souligne l'importance de la qualité des objets promotionnels choisis.

Proposé par Stéphanie Robinson

**Proposition adoptée à l'unanimité  
RÉ 28-10-2020/4**

#### DOSSIER D'ADOPTION

6. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement ;

Il faut établir un budget de fonctionnement selon les besoins pour l'année en cours.

Le budget de fonctionnement du conseil est établi à 150 \$.

Proposé par Jonathan Rozon

**Proposition adoptée à l'unanimité  
RÉ 28-10-2020/5**

#### DOSSIER DE RECOMMANDATION

##### DOSSIER D'INFORMATION

7. Formation obligatoire ;

Des capsules de formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement sont mises en ligne. D'autres seront mises en ligne au fur et à mesure qu'elles seront disponibles. Le cahier du participant est aussi disponible sur la page Web. Le lien du site sera envoyé après la rencontre du CÉ. Chaque direction d'école est responsable de s'assurer que les membres suivent la formation.

Madame Labonté-Chartrand demande combien de temps les membres doivent allouer à la formation. Madame Martel estime environ trois heures, soit le même temps que la formation en salle de classe donnée dans les années précédentes.

8. États financiers ;

Madame Trottier présente le document des états financiers 2019-2020.

Quelques nuances sont établies par rapport aux mesures :

Reportables : la balance de la mesure sera reportée à l'année suivante. Mesures conventionnées.

Non reportables : si elle n'est pas dépensée pendant l'année, l'argent retourne dans une enveloppe globale au centre de service et redistribué selon les manques à combler.

Madame Succar demande comment l'argent des mesures est distribué. Madame Trottier explique que l'argent de chaque mesure est distribué selon la clientèle établie dans l'école. Les prévisions budgétaires sont faites en fonction du montant qui est alloué.

Madame Martel demande si l'école a des projets pour le fond à destination spéciale. Il n'y a rien de prévu en particulier pour le moment.

9. Varia :

- a. Madame Martel demande si le Centre de service offrira des mérites pour souligner les lauréats de l'an passé. Madame Trottier fera un suivi à cet effet.
- b. Madame Succar a interpellé deux organismes afin de trouver des membres de la communauté qui seraient intéressés à participer au CÉ. Il semble difficile de trouver des membres qui ont le temps de s'impliquer dans le conseil. Elle suggère que certains organismes puissent présenter leur organisme dans le point parole au public. Elle se propose pour faire une recherche et trouver des participants pour des présentations.
- c. Madame succar se demande si le spectacle de l'Envol aura lieu cette année. Pour le moment, le strict minimum dans les comités sera conservé afin de ne pas surcharger davantage les enseignants.

10. Communication :

- Président : Madame Martel souligne le travail extraordinaire de l'équipe-école pour la gestion des événements actuels.
- Direction : La situation actuelle demande beaucoup de temps et d'énergie. Madame Trottier remercie son équipe qui fait un travail fabuleux.

- Personnel enseignant : Madame Rolland explique que la situation n'est pas facile et espère avoir une collaboration exceptionnelle de la part des parents.

Madame Leblanc remercie les bénévoles de la bibliothèque et le comité, car les enfants sont bien contents d'avoir de nouveaux livres.

Madame Potvin fait remarquer que malgré la situation actuelle, les enfants sont contents de venir à l'école. L'équipe-école sait se soutenir dans cette situation et la situation se passe bien malgré tout.

Monsieur Beaudoin Fortin remarque que l'équipe-école est très forte, ce qui rend la gestion de la Covid plus facile. Les enseignants ont hâte de retrouver un rythme normal. Il remercie miss Robinson pour les desserts qu'elle leur cuisine.

Madame Robinson est d'avis que l'équipe-école est extraordinaire et souhaite que l'école reste ouverte. Elle souligne aussi que les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année s'adaptent très bien au fait qu'ils ne peuvent plus parler français en classe.

Madame Larose prépare un spectacle pour les élèves qui obtiendront le plus de points dans classe Dojo. La compétition est féroce chez les élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Le spectacle aura lieu en novembre.

- Personnel de soutien : Madame Maurice prend quelques minutes pour se présenter. Son équipe travaille très fort pour aider les enfants dans le besoin. Pour le mois d'octobre, les enseignants ont reçu des coupons à remettre aux élèves qui font des bons coups. Un tirage aura lieu à l'Halloween et les élèves méritants recevront un sac de bonbons. Son équipe et elle proposent de trouver des idées innovantes pour améliorer les comportements et le bien-être de nos élèves.
- Personnel du service de garde : Madame Verville explique que les parents qui viennent chercher les enfants au service de garde doivent attendre à l'extérieur, il en est de même pour l'éducatrice qui fait l'accueil le soir. Une sonnette interphone avec une caméra sera installée. Le système sera installé dès la semaine prochaine. Les éducateurs travaillent sur la rapidité pour ne pas que les parents attendent trop longtemps à l'extérieur.

Madame Succar demande s'il est possible de préparer un lot de films ou de contenu visuel adéquat pour les enfants afin que les contenus visionnés au service de garde soient pertinents, voire réduits. Des règles formelles ont été établies pour l'équipe afin que le visionnage de films/ émissions soit réservé aux activités spéciales seulement. Les pauses actives débuteront aussi bientôt afin que les enfants bougent davantage durant les heures de service de garde. Il a été statué que la priorité serait mise sur les activités d'ordre physique.

Madame Labonté-Chartrand demande si les collations seront encore fournies cette année au service de garde. Madame Trottier explique que les collations sont maintenant fournies par l'école en matinée, grâce à la mesure de l'aide alimentaire. Les collations achetées au IGA, sont variées et saines.

- Représentant au comité de parents : Madame Martel est la nouvelle présidente du comité de parents. Madame Anne-Marie Loiselle représente le district. Voici quelques-uns des sujets abordés lors de la dernière réunion :
  - 141 élèves qui bénéficient de l'école virtuelle (avec billet médical).
  - Processus qui accompagne les cas de Covid. Santé publique détermine qui doit rester à la maison.

Madame Martel nous a fait parvenir une consultation concernant le transport scolaire. On demande à ce que le frais de transport soient divisés en deux paiements et d'énoncer clairement que les parents peuvent demander une aide-financière dans le cas des familles défavorisées.

- Représentant de l'O.P.P. Les sacs de bonbons ont été préparés pour l'Halloween. Pour les prochaines levées de fonds, les autres membres seront impliqués.

Levée de l'assemblée

20 h 46 proposé par madame Lyne Maurice